



COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER  
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

## Faits saillants

### Séance ordinaire du conseil des commissaires

### 25 septembre 2024

Le conseil des commissaires a adopté les résolutions suivantes :

Nomination de cadres d'école      ATTENDU QUE les postes de direction adjointe de l'école secondaire régionale Laurentian, de l'école secondaire Laval Senior et de l'école secondaire Rosemère sont actuellement vacants;

Directions adjointes      ATTENDU l'application des politiques n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier* et n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier*,  
CC-240925-HR-0003

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination des personnes suivantes aux postes de direction adjointe d'école :

ÉCOLE	DIRECTION ADJOINTE	DATE D'ENTRÉE EN FONCTION
École secondaire régionale Laurentian	Kenneth Gordon	26 septembre 2024
École secondaire Laval Senior	Aline Khozozian	30 septembre 2024

Adoptée à l'unanimité

Budget initial 2024-2025      ATTENDU QUE, conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ, chapitre I-13.1), la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier doit adopter et transmettre au ministère de l'Éducation (MEQ) son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2024-2025;  
CC-240925-FR-0004

ATTENDU QUE ce budget prévoit l'équilibre budgétaire pour l'exercice 2024-2025;

ATTENDU QUE le produit de la taxe scolaire de 10 890 601 \$ a été déterminé en prenant en considération :

- une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins de 26 023 518 \$,
- un nombre de 24 605 immeubles imposables de plus de 25 000 \$, et
- le taux de 0,09152 \$ du 100 \$ d'évaluation fixé par le ministre pour la taxe scolaire 2024-2025;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Stéphane Henley que le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette, prévoyant des revenus de 239 352 119 \$ et des dépenses de 239 352 119 \$ soit approuvé et soumis au ministre de l'Éducation.

Adoptée à l'unanimité



Revenu Québec  
*Mon dossier pour les entreprises*

**CC-240925-FR-0005**

ATTENDU QUE la commission scolaire est tenue de nommer une personne responsable de l'espace *Mon dossier pour les entreprises* de Revenu Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme le directeur du Service des ressources financières, Daniel Harvey, à titre de responsable des services en ligne *Mon dossier pour les entreprises* pour la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

QUE le directeur du Service des ressources financières soit autorisé à :

- inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR – Entreprises;
- gérer l'inscription de l'entreprise à *Mon dossier pour les entreprises* (et tout ce que cela implique);
- assumer le rôle et les responsabilités de la personne responsable des services en ligne décrits dans les conditions d'utilisation de *Mon dossier pour les entreprises* (par exemple, en accordant une procuration et en octroyant des autorisations aux utilisateurs de l'entreprise ainsi qu'à d'autres entreprises);
- consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut la participation à toutes les négociations avec Revenu Québec concernant tout renseignement que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'administration ou l'exécution des lois fiscales, de la *Loi sur la taxe d'accise* et de la *Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires*, en communiquant avec Revenu Québec par téléphone, en personne, par la poste ou au moyen des services en ligne);

ET QUE le président et le directeur général, et, en leur absence ou à leur connaissance, la directrice générale adjointe, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente.

**Adoptée à l'unanimité**

Remplacement d'un générateur

Centre administratif

**CC-240925-MR-0006**

ATTENDU QUE le générateur au centre administratif doit être remplacé;

ATTENDU la publication de l'appel d'offres public n° 24-205-01 concernant l'acquisition d'un générateur pour le centre administratif, incluant la location d'un générateur temporaire mobile, et l'ouverture, le 12 septembre 2024, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires aux documents d'appel d'offres a été vérifiée;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anik Brunet que, sur recommandation de la direction du Service des ressources matérielles et du transport, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat d'acquisition d'un générateur pour le centre administratif, incluant la location d'un générateur mobile temporaire, au coût total de 504 620,00 \$ avant taxes, ou 539 371,92 \$, taxes nettes;

QUE l'engagement susmentionné soit conditionnel à la réception de tous les documents contractuels;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tous les documents ayant trait à ce projet.

**Adoptée à l'unanimité**



Conseil d'administration du  
Regroupement lavallois pour  
la réussite éducative  
(RLPRE)

Remplacement

**CC-240925-CA-0007**

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-170208-CA-0055 approuvant la constitution en personne morale du Regroupement lavallois pour la réussite éducative (RLPRE), anciennement la Table interordres de Laval;

ATTENDU QUE le mandat de la représentante actuelle de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier arrive bientôt à échéance, le RLPRE a demandé à la commission scolaire de nommer à nouveau une personne pour la représenter au conseil d'administration du RLPRE;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Elena Ferrato que, sur recommandation de la directrice des Services pédagogiques, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à nomination de Michael Quinn, directeur adjoint des Services pédagogiques, comme représentant de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier au conseil d'administration du Regroupement lavallois pour la réussite éducative (RLPRE) pour un mandat de deux ans.

**Adoptée à l'unanimité**

